

Contraintes linguistiques, linguistique contrainte

À propos de la complémentation nominale

Colloque international
Université Paris Descartes
2-3 juin 2016

Le concept de « contrainte linguistique » n'est pas neuf : il est déjà attesté, par exemple, dans les *Exercices en langue sakalava et betsimisaraka* de Dalmond (1841) à travers cette question : « L'antéposition du sujet au prédicat traduit-elle un choix délibéré de mise en relief dans le style de l'auteur, ou s'agit-il d'une *contrainte linguistique* imposée par les habitudes de parole propres aux Malgaches sakalava ? ». Retrouvés plus tard sous la plume de Charles Bally (1952 : 117) notamment, en référence à des aspects sociologiques du langage, les termes « contrainte linguistique » se rencontrent aujourd'hui dans de nombreux domaines de la linguistique : en pragmatique, en sémantique, en didactique du français (en relation, souvent, avec les questions de productions écrites), en phonologie, en syntaxe, en morphologie, etc., avec, selon les approches, une connotation neutre ou négative.

En syntaxe, on observe par exemple l'exercice de la contrainte linguistique à travers la question de la *complémentation nominale*, qu'illustreraient (sans exhaustivité) des énoncés (écrits ou oraux) comme :

1. Il marche la tête haute. (vs *Il marche la tête.)
2. Une bière de plus, et je m'en vais (vs *La bière de plus, et je m'en vais.)
3. Moi(,) les plombiers(,) je les crois pas (vs *moi des plombiers je les crois pas)

Dans ces trois énoncés, en effet, la complémentation nominale est contrainte : dans l'exemple 1, c'est la présence même de l'adjectif *haute* qui semble contrainte, sous peine de rendre l'énoncé irrecevable (cf. Goes 1999, Van Raemdonck & al. 2011, Havu & Pierrard 2014,...), tandis que dans les exemples 2 (cf. Allaire 1982, Kleiber & Berthonneau 2006, Corminboeuf 2009, Roig & Van Raemdonck 2015,...) et 3 (cf. Blanche-Benveniste & al. 1990, Cappeau 2008, Groupe de Fribourg 2012), c'est davantage la forme du déterminant qui est contrainte. Dans la continuité de ces observations, relevons notamment la difficulté plus (ex. 4 ; cf. Wilmet 1985, 1986, Corblin 1987, de Swart 1994, Anscombe 1996, Carlier 1998, 2000, Kleiber 1998, Heyd 2003, Vogeleer et Tasmowski 2005, Roig 2013, etc.) ou moins (ex. 5 ; cf. Rothenberg 1979, Lambrecht 2002, Conti 2010, Willems & Meulleman 2010, Groupe de Fribourg 2012, Avanzi 2012, Karssenbergh & Lahousse 2014, Lachet à paraître) forte (mais non l'impossibilité, cette fois-ci) de substituer l'article indéfini à l'article défini dans :

4. Les triangles ont trois côtés égaux (vs ??Des triangles ont trois côtés égaux.)
5. Moi y a mon fils qui prépare... (vs Moi y a un fils qui prépare...)

L'exemple 6, en revanche, montre que les deux articles (défini et indéfini) sont permis dans certains énoncés proches, moyennant cependant l'accès à une autre lecture immédiate, sans rejeter pour autant l'autre lecture : aux cotés de l'article défini ou du possessif, la lecture du groupe « café chaud » reçoit plus aisément une lecture prédicative, alors qu'en compagnie de l'article indéfini, c'est la lecture déterminative qui semble primer.

6. Elle boit son/le café chaud. (vs Elle boit un café chaud.)

Ainsi, ce colloque international entend revenir sur différentes structures syntaxiques et lectures sémantiques qui exigent, d'une façon ou d'une autre, une complémentation nominale, essentiellement contrainte, sous peine d'altérer la recevabilité ou la grammaticalité de l'énoncé, voire d'en changer substantiellement la structure syntaxique et/ou l'interprétation. Plus largement, il souhaite également revenir sur la question des limites, entre la combinatoire libre et la combinatoire contrainte, sinon figée.

Ainsi, un intérêt particulier sera prêté, dans ce colloque, au traitement de ces questions sous l'angle de l'opposition oral/écrit, des collocations, des oppositions synchronie/diachronie, des différentes possibilités pour l'analyse syntaxique ou sémantique des tours étudiés, pour les analyses de corpus, pour l'examen des stratégies syntaxiques, sémantiques, ou autres, utilisées pour « bloquer » certaines constructions ou certains tours.

Comité d'organisation

- Caroline Lachet (U. Paris Descartes, EDA)
- Luis Meneses Lerin (U. d'Artois, Grammatica)
- Audrey Roig (U. Paris Descartes, EDA)

Comité scientifique

- Marie-José Béguelin (U. de Neuchâtel)
- Christophe Benzitoun (U. de Lorraine)
- Alain Berrendonner (U. de Fribourg)
- Paul Cappeau (U. de Poitiers)
- Nizha Chatar (U. Paris Descartes)
- Gilles Corminboeuf (U. de Bâle)
- Colette Feuillard (U. Paris Descartes)
- Antoine Gautier (U. Paris Sorbonne)
- Jan Goes (U. d'Artois)
- Pascale Hadermann (U. Gent)
- Eva Havu (U. d'Helsinki)
- Georges Kleiber (U. de Strasbourg)
- Fabrice Marsac (U. d'Opole)
- Claude Muller (U. Bordeaux Montaigne)
- Franck Neveu (U. Paris Sorbonne)
- Michel Pierrard (Vrije Universiteit Brussel)
- Clara Romero (U. Paris Descartes)
- Nathalie Rossi-Gensane (U. Lumière Lyon 2)
- Frédéric Sabio (U. d'Aix)
- Dejan Stosic (U. de Toulouse)
- Dan Van Raemdonck (U. libre de Bruxelles)
- Marie Veniard (U. Paris Descartes)
- Marc Wilmet (U. libre de Bruxelles)

Modalités de soumission

Les propositions de communication (de deux pages maximum, bibliographie comprise) devront être renvoyées avant le **30 septembre 2015** à l'adresse courriel suivante : **contrainte.linguistique@gmail.com**.

Notification d'acceptation : 31 octobre 2015.

Critères de sélection

Chaque soumission, écrite en français, fera l'objet d'une évaluation anonyme, en fonction de critères tels que l'originalité de la proposition, la précision de son contenu, le caractère empirique de l'étude et sa clarté.

Bibliographie indicative

- Allaire S. (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs : étude en français moderne*, thèse de doctorat, Lille 3, Serv. de reproduction des thèses.
- Anscombe J.-C. (1996), « Partitif et localisation temporelle », *Langue française*, 109/1, p. 80-103.
- Avanzi M. (2012), *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Bally C. (1952), *Le langage et la vie*, Genève, Droz.
- Berthonneau A.-M., Kleiber G. (2006), « Sur l'imparfait contrefactuel », *Travaux de linguistique*, 53, p. 7-65.
- Blanche-Benveniste C. & al. (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Presses du CNRS.
- Cappeau P. (2008), « Il manque des indéfinis ! Ou comment l'oral nous oblige à revoir la description des indéfinis », *Le français aujourd'hui*, 162, p. 73-83.
- Carlier A. (1998), « Norme et (a)normalité dans les phrases génériques », in J. Pauchard, J.-E. Tyvaert (dir.), *La variation (domaine anglais). La généricité*, Reims, Presses Universitaires de Reims, p. 107-144.
- Carlier A. (2000), « Les articles *du* et *des* en synchronie et en diachronie : une analyse de leur résistance à l'interprétation générique », *Revue Romane*, 35, p. 177-206.
- Conti V. (2010), « La construction en avoir SN qui SV (j'ai ma copine qui habite à Paris) : une forme de dispositif clivé ? », *LINX* 62-63, p. 63-87.
- Corblin F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.
- Corminboeuf G. (2009), *L'expression de l'hypothèse en français*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Goes J. (1999), *L'adjectif*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- Havu E., Pierrard M. (2014), *Les co-prédicats adjectivants*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Heyd S. (2006), « Prédication et interprétation générique des syntagmes nominaux en des en position sujet », in F. Corblin & al. (dir.), *Indéfini et prédication*, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 279-290.
- Karszenberg L., Lahousse K. (2014), « C'est-clefts versus il y a-clefts in French ». *Going Romance*, Lisbonne, 4-6 décembre 2014.
- Kleiber G. (1998), « *Des cerisiers, ça fleurit au printemps* : une construction bien énigmatique », in E. Werner & al. (dir.), *Et multum et multa, Festschrift für Peter Wunderli*, Tübingen, Narr, p. 95-111.

- Lachet C. (à par.), « *J'ai ma sœur qui va accoucher. Vers la grammaticalisation de la structure en j'ai...qui* », *Regards sur l'oral et l'écrit*, colloque international de la SILF, 2014.
- Lambrecht K. (2002), « Topic, focus and secondary predication. The french presentational relative construction », *Romance Languages and Linguistic Theory*, 232, p. 171-212.
- Roig A. (2013), « Des N et du N sujets : des généralités toujours refusées ? », *Travaux de linguistique*, 67, p. 61-89.
- Roig A., Van Raemdonck D. (2015), « Un appel manqué, (et) c'est le drame : deux prédications autonomes ou une co-prédication incidente ? », colloque international *La co-prédication*, Université de Nice Sophia Antipolis, 22-23 mai 2015.
- Rothenberg M. (1979), « Les propositions relatives prédictives et attributives : problème de linguistique française », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 74, p. 351-395.
- Swart H. de (1994), « Indéfini et généralité », *Faits de langues*, 4, p. 139-146.
- Van Raemdonck D. & al. (2011), *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Vogeleer S., Tasmowski L. (2005), « *Les N, un N et des N en lecture générique* », *Travaux de Linguistique*, 50/1, p. 53-78.
- Willems D., Meulleman M. (2010), « Il y a des gens ils viennent acheter des aspirines pour faire de l'eau gazeuse. Sur les raisons d'être des structures parataxiques en il y a », in M.-J. Béguelin & al., *La parataxe : structures, marquages et exploitations discursives*, t.2, Berne, Peter Lang, p. 167-184.
- Wilmet M. (1985), « *A kiwi abounds in this area* : Note sur l'article "indéfini générique" », in Debusscher G., Van Noppen J.-P. (dir.), *Communiquer et traduire : hommages à Jean Dierickx*, Bruxelles, Éd. de l'Université libre de Bruxelles, p. 219-226.
- Wilmet M. (1986), *La détermination nominale*, Paris, PUF.